



Clermont-Ferrand, le 05/03/2026

Mesdames, et Messieurs Membres du Comité Directeur

Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

CR- Bureau Exécutif n°2 du 20 Février 2026

en visio à 20h30

- ✚ Présents : Elsa Durieux, Olivier Verdet, Daniel Maisonnial, Véronique Frelat, Julien Verney, Jean Claude Savoy, Cedric Partouche
✚ Excusée : Céline Desmoulins

1- Point organisation

> 1.1 : Le Coach Clinic / Euro Ligue volley Assis

Il reste encore des places pour la coach Clinic, Sandrine devrait envoyer un mail à l'ensemble des coachs diplômés de la région. Il est aussi demandé aux membres du BE de faire une communication massive auprès des CD. Le tarif est de 170 euros pour les deux jours avec des entraîneurs nationaux hautement qualifiés (Marc Francastel, Gael le Draoulec, Isabelle Kadjo) Il est également important de solliciter les clubs afin de trouver une équipe support pour participer aux démonstrations pour ce week-end-là.

> 1.2 : Statuts et Règlements

La commission a avancé sur les statuts du GSR et ceux-ci seront bientôt déposés en préfecture.

> 1.3 : Réflexion sur les Assemblées Générales

Nous avons commencé à avancer sur l'éventuelle participation des salariés à l'AG mais une réflexion reste à mener en partenariat avec L. Marcou sur l'intégration de la participation des salariés à leur temps de travail.

> 1.4 : Formation des salariés

Nous ne savons toujours pas à ce jour si une partie de la formation de Y. Marcilhac sera pris en charge ou non par la Fédération. Laurène Marcou essaye de faire avancer ce sujet.

> 1.5 : Déplacement des volleyades

Le coût du déplacement des Volleyades de cette année à Brest est de 12000€ en train et d'environ 8500 euros en bus pour 4 délégations. Il est envisagé d'augmenter la demande de participation aux familles pour prendre en charge ce coût. L. Marcou envisage une participation à hauteur de 180€ par personne mais cela reste à affiner. Des questions sont soulevées sur le mode de déplacement (Avion ? train ? Bus ?) jusqu'au lieu de la compétition mais également sur place entre les hôtels et les gymnases.



Il est également envisagé pour les prochaines années de réfléchir au nombre d'équipe à emmener en tenant compte des lieux de compétitions.

Une réunion est programmée en visioconférence le 3 Mars avec les élus, L. Marcou et les techniciens pour envisager les diverses solutions possibles. En tout état de cause la participation à ces volleyades va avoir un impact significatif sur nos finances.

2- Points sur CDs / clubs

> 2.1 : 7 mars : haut niveau au GVUC

Un sondage va être envoyé à tous les membres du CODIR pour savoir quelles personnes seront présentes (sondage séparant participation au match uniquement et match + visite des installations). Nous pourrions également relayer les infos sur les réseaux sociaux de la ligue et faire un envoi mail à tous les clubs.

> 2.2 : 8 mars : événement de promotion du sport féminin

La Présidente sera présente à Francheville pour une journée de promotion du sport féminin dans le cadre de la journée internationale de la Femme. Elle assistera notamment au match de l'équipe régionale féminine.

> 2.3 : Inauguration gymnase du VOP

Nous n'avons pas encore la date de l'inauguration mais nous essayerons d'y assister dans la mesure du possible.

> 2.4 : Reconstitution du CD43

Question de Daniel Maisonnial : Qui gère les DAF et la participation aux finales départementales Compet'Lib ?

Pour l'instant le CD 42 continuera à gérer les DAF et les finales départementales Compet'Lib. D. Maisonnial indique également que cette année, le club n'ayant pas d'équipe jeune il ne répond pas aux DAF pour cette année et sera donc en sursis l'année prochaine. Il leur manque également 3 licenciés jeunes à ce jour dans les DAF. Les autres clubs de la ligue sont en règle.

3- En cours

> 3.1 : Dossier Arbitrage : Match PFBR049

La conciliation est prévue le Mardi 24/2 à 9h. O. Verdet, D. Maisonnial, V. Frelat et E. Durieux. Assisteront à la conciliation.

> 3.2 : Dossier Technique / cellule photoélectriques

Il est envisagé d'acheter des cellules photoélectriques à prix coutant (200 euros) pour équiper le pôle masculin avec possibilité de prêt au pôle féminin.

Réflexion autour des équipes engagées en coupe de France suite à la demande de J. Morel : Un groupe de travail va être mis en place qui comprendra une dizaine de personnes.



> 3.3 : **Dossier Distinctions**

Il y a eu cette année énormément de demandes de Lettres de Félicitations et de médailles de Bronze. Nous avons dû faire un choix et limiter à 3 lettres de Félicitations par club. Les demandes non honorées cette année seront si possibles prises en compte l'année prochaine.

> 3.4 : **Dossier Développement (Podium des provinces)**

Le dossier du podium des provinces avance. Un logo a été fait et des visios ont été proposées à tous les clubs FFVolley affinitaires et pratique libre.

Une visio sera organisée avec tous les clubs volontaires pour présenter le projet « Essor des territoires ». Les salariés de la ligue sont impliqués sur la création d'une formule sportive et d'une communication adéquate.

> 3.5 : **Dossier Rappel des règles « disciplines »**

Actuellement la tension dans les gradins et sur les terrains semble monter au niveau régional. E. Durieux a envoyé un mail à tous les clubs afin d'appeler à un peu plus de sérénité et de rappeler à tout le monde les valeurs véhiculées par notre sport.

> 3.6 : **Dossier Politique salariale**

2 réunions ont déjà eu lieu sur ce sujet et une grille d'évaluation a été mise en place. Il est envisagé que les éventuelles augmentations salariales soient liées à la grille d'évaluation et ce, en fonction également de l'état des finances de la Ligue.

> 3.7 : **Dossier Commission d'Appel**

Le dossier du match PFBR049 a mis en exergue la nécessité de disposer au sein de la ligue d'une commission d'appel. Une demande sera faite en ce sens lors du prochain CODIR et Jean Claude Savoy se renseignera sur les règles afférentes à la composition de la commission.

4- Questions Diverses

> 4.1 : **Pass arbitre: détermination des seuls d'attribution de l'aide au permis de conduire.**

Pour que le licencié soit considéré comme éligible il est décidé que les licencié(e)s devront répondre aux critères suivants :

Diplôme arbitre validé + licence arbitre 25/26 + 3 matchs minimum arbitrés après la prise de la licence arbitre (avec FDME).

L'analyse des feuilles de match se fera entre mi-mai et fin mai afin de permettre aux nouveaux arbitres d'officier sur les finales régionales, le cas échéant. **Il est donc important de prendre des licences extension arbitre aux jeunes potentiellement concernés.**

> 4.2 : le tableau avec les lieux de toutes les finales régionales sera donné début Mars. Il nous restera à déterminer quels élus représenteront la Ligue sur chacune de ces finales.

> 4.3 : Pour la phase régionale de qualification pour la coupe de France Compet Lib, nous avons eu à ce jour des retours positifs de 5 CD : 26/07, 42, 43, 73 et 69. La compétition aura lieu Fin Avril et cela donnera lieu à la qualification d'une équipe pour la phase finale nationale.

> 4.4 : Les premiers tour de Coupe de France de Beach M15 et M18 devront être gérés par les ligues qui devront organiser la formule sportive et l'organisation. V. Frelat regrette le manque de concertation entre la fédération et les commission outdoor de chaque ligue puisque cette décision a été imposée aux ligues.

Le secrétaire de séance

Julien VERNEY